

FAUT-IL AMENAGER LA PEINE DE CŒUR ? « *Aimer à perdre la raison* » (Louis Aragon).

Mon âme est meurtrie, suffoque de sa peine, de l'abandon de l'amour, de l'estime et de la compassion. Ma raison ordonne d'aménager l'amour naufragé, peine inconsolable, invisible d'autrui, impossible à combler. Mon cœur s'y accroche, comme étendard dans la traversée de la vie.

Rien ne sert de voiler le chagrin ; dans la tempête, se consoler, naviguer à cœur ouvert, parer les sanglots, par des larmes de joies, en déceler les trésors, redresser la barre sans ménagement, comme l'on tire par la main un enfant en détresse sauvé de la noyade.

Chérissons, cueillons chaque pétale de la fleur du mal baudelairienne.

Chers Bâtonniers, chers confrères, mesdames et messieurs, ma raison précipite le procès de mon for intérieur ! Cette instance, *contra legem*, repose sur la loi de mon âme promulguée à ma naissance et régulièrement réformée.

A ce procès, **Madame mon Âme préside** ; tiraillée, soucieuse de la tenue des débats, de ses assesseurs madame Conscience et monsieur Esprit.

A la barre d'en bas, **l'accusé Monsieur Cœur**, blessé par une peine indicible, s'accommode à un tel déballage. **Son avocat Me Subconscient** détient plein mandat pour défendre.

A la barre d'en haut, **l'accusation Madame Raison**, ministère privé, fait savoir qu'il est raisonnable de penser que les débats s'annoncent passionnants.

L'audience est ouverte.

Dans l'affaire suivie, monsieur Cœur est prévenu des chefs de « *crève-cœur* » et « *spleen volontaire* » ; faits commis en son être, précisément d'avoir entravé l'aménagement de ses peines, au risque d'une mélancolie profonde, portant atteinte à l'équilibre de l'esprit, à son épanouissement plein et heureux.

Place aux débats, arrivant à la barre.

Madame Réflexion directrice d'enquête, renvoie à son rapport ; scandalisée que les ordonnances de contrainte dites 49.3, en mention de censure des sentiments, ont toutes été infirmées par l'antichambre de l'esprit.

Vient l'expert Madame Volonté, catégorique ; se fonde sur pléthore d'études, « *la peine de cœur se réduit en quatre phases : le choc, la tristesse, la colère, et puis, pour guérir, l'acceptation. Accepter n'est que volonté : quand on veut, on peut !* ».

Enfin, **Monsieur RV psychiatre**, n'identifie pas de pathologie psychique, à ce-jour.

J'aperçois les témoins... mesdames et monsieur les Souvenirs....

Madame l'Enfance, se fait vieille, du moins, le fait croire pour omettre des souvenirs honteux ou douloureux.

Madame Famille, infaillible, soutient de bonté de cœur la boîte des joyeux souvenirs, mais se garde de faire entendre raison ; rappelle simplement les vertus de l'optimisme et du labeur.

Madame Amitié, adorable, pollue les débats d'anecdotes nostalgiques, de phrases toutes faites, soi-disant réconfortantes, se révélant inopérantes, comme... « *un amour de perdu, dix de retrouvés* »

Justement, voilà **Monsieur Charnel**, quelque peu schizophrène, tantôt, flirte avec la rancœur, tantôt, embrasse la résilience, pour mieux filer à l'anglaise, vers un avenir sans passé. A ses dires, un amour en chasse un autre, une vie en morceaux. Le charnel est soumis au secret, je réserve mes pleins sentiments à l'élue de ma vie, la Miss de mon cœur, taille mannequin dans l'âme, un amour qui se veut inébranlable. Je l'embrasse, prenant le temps d'avoir le temps d'aimer.

Interrogé à la barre, monsieur Cœur, incompris, s'en remet à la voix de son avocat.

Clôture des débats.

La raison s'empresse en ses réquisitions.

L'accusation prétend que le cœur n'agit que par intuition, bonne ou mauvaise, sans se soucier du bien-être de l'âme. L'esprit humain, en ce qu'il n'est pas artificiel, doit résoudre ce dilemme, ce hiatus opposant le Cœur - Etat naturel - socle des sentiments et, le Cerveau - Etat moral - socle de la raison.

Les deux ne sont pas antonymes, ils coexistent, en ce qu'ils forment statutairement la conscience de l'âme, dont l'esprit s'érige vers la lumière, l'apaisement, telle une statue de bronze éternelle.

L'âme tranche, sur l'enclume de la vie, ce conflit existentiel d'être ; d'être le trait d'union entre lumières et ombres dans l'arène tumultueuse du forum intérieur ; l'âme y trône, statue en son sein, arbitre en silence... ces duels quotidiens, non sans éclats, opposant durablement raisons et passions.

Ces doux combats forgent l'âme d'une conscience édulcorée par les sentiments, ce que l'on nomme l'intime conviction, celle qui mène à la résilience, la tolérance et le pardon.

En cela, le ministère privé requiert un aménagement aux fins de placer les peines à l'extérieur du cœur, au pôle mémoire, sous contrôle de la raison, avec obligation de soin sur la gestion émotionnelle, en prévention de la récurrence, et, d'inhiber la mélancolie pour garantir sa réhabilitation.

J'appelle la défense, Maître Subconscient vous avez la parole.

Entendez-vous la froideur qui se cache derrière les mots de telles accusations !

La raideur de ces réquisitions sur mesure, au pied machiavélique, qui glacent le sang, dénie l'œuvre du cœur, stigmatisent sa peine, imposent une frontière en l'âme, la divise ; lui faisant ainsi craindre la folie pour l'astreindre à un procès, là où il faut concilier, fusionner.

L'accusation est binaire, monsieur Cœur ne l'est pas.

L'esprit cartésien, moraliste, dénué de tout sentiment, veut toujours avoir raison, c'est un Casse cœur ; prétendument concret, il est superficiel.

Il lui manque l'essentiel, ce souffle vital qui donne l'élan à la vie, que l'on nomme... l'espoir ; cœur de la défense d'une âme libre !

La raison ne voit l'art qu'au travers de ce qu'il représente, pas de ce qu'il inspire. Non d'une pipe dirait Magritte ! La raison :

- ne ressent rien, ne compose pas, mais, au mieux, interprète ;
- ne passionne pas, mais raisonne en faits ;
- ne s'exprime pas, mais convainc ;
- ne résiste pas, mais revendique ;
- ne vit pas, mais réalise ;
- n'aime pas, mais satisfait...

C'est étriquer la conscience de l'âme... que de mettre son cœur en cage, de mépriser ses joies, d'exiler aux oubliettes ses peines : l'âme ne doit pas avoir raison des sentiments qui l'animent !

Vous, madame Raison, avec vos préceptes du bien et du mal, êtes à l'origine des peines du Cœur, vous influez la frustration, la culpabilité ou encore la fatalité.

Vous, madame Raison, tentez d'exonérer votre responsabilité quant aux névroses de l'esprit, or, vous en êtes l'initiatrice.

Vous n'avez pas le monopole du Cœur !

Vous ne pouvez pas reprocher à un cœur d'avoir du cœur, d'aimer !

Le chagrin, tout comme Marseille, plus on s'y abandonne... plus il nous est fidèle.

Oh Marseille ! Cœur tourmenté, déraisonnable, souffrant de préjugés ; par tes passions tu résistes, fière de ta joie de vivre même dans le désarroi.

« *Aux Larmes* » monsieur Cœur ! Vivez votre peine « *Hauts les cœurs* » ! Hissez l'amour et jetez l'ancre !

La raison est incapable d'aimer, incapable d'aménager les peines de cœur... le deuil d'amour... la peine de deuil...

Noyer la peine de deuil dans les abysses de l'esprit, c'est ranger un livre relique dans l'immense bibliothèque d'Alexandrie, risquer que l'être aimé ne devienne qu'un simple souvenir, voué à se consumer ; dans l'avenir, à s'oublier....

Paradoxalement le deuil se vit, en acceptant la peine dans son cœur pour y créer la joie ; la joie de faire exister l'être aimé auprès de ses sentiments, tel un guide inexplicé de nos intuitions, à l'instar d'un livre de chevet que l'on ne lit plus, que l'on connaît par cœur, dont la seule présence rassure, apaise, dans le silence d'un sommeil réconfortant...

Laissez le cœur voire une présence dans un trait de lumière, une victoire insoupçonnée, un papillon coloré.

Laissez-les-lui, laissez-lui les aimer, non dans un tombeau, mais dans sa vie !

Nul ne peut prétendre que la peine de cœur, vide invisible, soit la disparition de l'amour.

La Raison veut asservir, le Cœur résiste.

Monsieur Cœur, auriez-vous un dernier mot ?

Oui, ma peine, se défiera comme le destin, s'épuisera dans le temps, ma peine c'est le battement de ma vie, me la supprimer, c'est la mort de madame Âme dont je suis le cœur qui bat.

L'audience est levée.

« *La pensée de la mort nous trompe car elle nous fait oublier de vivre* » (Marquis de Vauvenargues).

A présent, mon âme est apaisée, comme la Pietà de Michel Ange, saluant mes défunts père et grand-père qui ne m'ont pas connu en robe d'avocat.

Votre présence, en cet instant de vie, me donne force et courage... à tout à l'heure... dans mon cœur !

Alexandre VIGOUROUX

Avocat au barreau de Marseille

Lauréat - 28 novembre 2024